

COMMUNE DE VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal de Val-d'Oire-et-Gartempe ont été convoqués par écrit et à domicile le 17 février 2020 par Monsieur DUBOIS André, Maire de la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe, pour une réunion devant avoir lieu le mardi 25 février 2020, à 20 h 30, Salle polyvalente Jacques Brel - Bussière-Poitevine, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du 12 décembre 2019 (joint aux convocations)
- Approbation des comptes de gestion (budget principal et assainissement)
- Approbation des comptes administratifs (budget principal et assainissement)
- Affectation des résultats (budget principal et assainissement)
- Affaires et questions diverses

SEANCE DU 25 FEVRIER 2020

Etaient présents après l'appel nominal : Mrs DUBOIS André – Maire, Mrs DAVID Daniel – 1^{er} adjoint, DUPONT Jean-François – 2^{ème} adjoint, SCARINGELLA-GUERRITAT Daniel – 3^{ème} adjoint, PAILLER Alain – 4^{ème} adjoint, GEAI Frédéric – 5^{ème} adjoint, LAVAUD Jean-Paul – 6^{ème} adjoint, KUBIAK Thierry – 9^{ème} adjoint, MARTIN Arnaud – 10^{ème} adjoint, DELAGE Jean-Marie – 11^{ème} adjoint, COMPAIN Jérôme, VACHON Aurélien, Mmes MESMIN-BENVENISTE Karine, HEBRAS Sylvaine, Mrs BROUSSAUD Guy, NIVARD Fabrice – Maire délégué, SOUCHAUD Patrice, Mmes PANISSAT Emilie, Mr DEMOUSSEAU Aurélien, Mmes MENARD Séverine, DESCHAMPS-GRAVELAT Carine, Mrs MERCIER Christophe, REY Georges, Mme SEGUY Christine – Maire déléguée, Mrs POURSAT Romain, BARDEAU Yannick, COURTIOUX Jean-Claude – Maire délégué, SAUMONT Jean-Michel, LABROUSSE Simon

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mr BAUDON Jean-Claude – 7^{ème} adjoint à Mr DAVID Daniel, Mme BAUSSET Emilia à Mme MESMIN-BENVENISTE, Mme LONDEIX Colette à Mr VACHON, Mr LETANG Jean-Louis à Mme SEGUY, Mme AUFRERE Mireille à Mr BARDEAU.

Absents excusés : Mme MALÉJAC Marie-Thérèse – 8^{ème} adjoint, Mme RIVIER Martine, Mme CADIER Valérie, Mme NIXON Elizabeth, Mme CHALLIAT Béatrice, Mme HERVE Laetitia.

Secrétaire de séance : Mme POURSAT Romain

Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019

Le procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2019, joint aux convocations, est adopté à l'unanimité des membres présents à cette séance.

Approbation des comptes de gestion 2019 (budget principal et budget assainissement)

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il convient de voter les comptes de gestion qui représentent la restitution des comptes du comptable à l'ordonnateur. Ils doivent être votés préalablement au compte administratif.

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion 2019 dressés par le comptable.

Budget	Section	Fonctionnement	Investissement
Principal	recettes	1 920 719.84	792 099.76
	dépenses	1 301 583.62	1 168 248.62
Assainissement	recettes	81 728.99	96 246.19
	dépenses	95 216.74	65 775.72

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Après s'être assuré de la concordance des écritures et des soldes figurant sur le compte de gestion dressé par le receveur municipal,

Considérant que les opérations sont réelles et justifiées,

Considérant que les comptes de gestion présentés n'appellent ni observation ni réserve de sa part,

APPROUVE les comptes de gestion 2019 dressés par le comptable public, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur

Approbation des comptes administratifs 2019 (budget principal et budget assainissement)

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il convient de voter les comptes administratifs 2019 qui reflètent les réalisations de l'année.

Budget	Section	Fonctionnement	Investissement
Principal	Recettes	1 920 719.84	792 099.76
	Dépenses	1 301 583.62	1 168 248.62
	Résultats 2019	619 136.22	- 376 148.86
	Report 2018	764 623.79	541 209.02
	Part affectée à l'invest	600 000.00	
	Résultat cumulé 2019	783 760.01	165 060.16
Assainissement	Recettes	81 728.99	96 246.19
	Dépenses	95 216.74	65 775.72
	Résultats 2019	- 13 487.75	30 470.47
	Report 2018	24 015.92	359 456.13
	Résultat cumulé 2019	10 528.17	389 926.60

Monsieur André DUBOIS, ayant quitté la salle, le conseil municipal désigne Mr Daniel DAVID pour présider la séance pour l'approbation des comptes administratifs.

Après s'être assuré de la concordance des écritures et des soldes figurant aux différents comptes administratifs, le Conseil Municipal :

APPROUVE les comptes administratifs (principal et assainissement) de la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe,

Affectation des résultats 2019 du budget assainissement

Monsieur le maire propose d'affecter les résultats 2019, au budget assainissement, par la répartition suivante :

INVESTISSEMENT	
Résultats 2019	30 470.47
Report des résultats 2018	359 456.13
Résultats de clôture 2019	389 926.60
Restes à réaliser cumulés	134 776.01
Besoin de financement de la section (1068)	0

FONCTIONNEMENT	
Résultats 2019	- 13 487.75
Report des résultats 2018	24 015.92
Résultats de clôture 2019	10 528.17
Restes à réaliser cumulés	0
Excédent de fonctionnement	10 528.17

Proposition :

1068 : 00 (affectation du fonctionnement en d'investissement)

001 R : 389 926.60 (report investissement excédent)

002 R : 10 528.17 (report fonctionnement de l'excédent)

Où l'exposé, le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'affecter les résultats 2019 de la commune sur le budget assainissement 2020 selon la proposition ci-dessus.

Affectation des résultats 2019 du budget principal

Monsieur le maire propose d'affecter les résultats 2019, au budget principal, par la répartition suivante :

INVESTISSEMENT	
Résultats 2019	- 376 148.86
Report des résultats 2018	541 209.02
Résultats de clôture 2019	165 060.16
Restes à réaliser cumulés	18 677.99
Besoin de financement de la section	357 549.27

FONCTIONNEMENT	
Résultats 2019	619 136.22
Report des résultats 2018	764 623.79
Résultats de clôture 2019	783 760.01
Restes à réaliser cumulés	0
Excédent de fonctionnement	183 760.01

Proposition :

1068 : 600 000.00 (affectation du fonctionnement en d'investissement)

001 R : 165 060.16 (report investissement de l'excédent)

002 R : 183 760.01 (report fonctionnement de l'excédent)

Où l'exposé, le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'affecter les résultats 2019 de la commune sur le budget principal 2020 selon la proposition ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 25.

Le secrétaire de séance

Romain POURSAT.

Le Maire,

André DUBOIS.